

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 01525

Numéro SIREN : 317 552 974

Nom ou dénomination : A E S E - SA

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt A2023/047582

AESE-SA

Société anonyme au capital de 190.770 €

Siège social : Espace Européen — 7, Allée Claude Debussy

69130 ECULLY

317 552 974 RCS LYON

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2023

L'assemblée Générale Ordinaire convoquée par le Conseil d'Administration selon lettre adressée le 9 novembre 2023 aux actionnaires et Lettre recommandée avec accusé de réception adressée le même jour au Commissaire aux comptes en exécution des dispositions des articles R.225-67 et R.225-68 du Code de Commerce, s'est tenue le 24 novembre 2023 à 9 heures au siège social.

L'assemblée générale est présidée par le Président du Conseil, Monsieur Marc CORBI.

Les fonctions de scrutateurs sont assumées par Madame Marie MOLINA et Monsieur Jean-Pierre HILD, soit les deux actionnaires présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix.

Le Président constate que les actionnaires participant ou représentés possèdent 190.765 actions, soit au moins le quorum légal.

L'assemblée générale est, dès lors, déclarée régulièrement constituée.

*

* *

Le Président expose à l'assemblée que les documents suivants ont été mis à la disposition des actionnaires :

- Copie de la lettre adressée aux actionnaires.
- Copie de de la lettre recommandée avec accusé de réception de convocation du Commissaire aux comptes.
- La feuille de présence de l'assemblée générale.
- Le rapport présenté par le Conseil d'administration constituant l'exposé des motifs des résolutions.
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée générale.

Le Président déclare que tous les documents soumis au droit de communication des actionnaires ont été tenus à la disposition de ceux-ci, au siège social, dès la convocation à la présente assemblée générale.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration à l'unanimité.

*
* *

Puis, le Président rappelle les résolutions inscrites à l'ordre du jour, savoir :

- Nomination d'un nouvel administrateur.
- Délégation de pouvoirs.

Le Président déclare la discussion générale ouverte.

Au cours de celle-ci, diverses explications et informations sont fournies pour répondre aux questions des actionnaires.

Après un échange d'observations, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

*
* *

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après audition du rapport du Conseil, décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'Administrateur pour 6 années :

- Monsieur **Vincent FAURE**,
né le 21 février 1985 à AVIGNON, de nationalité française,
demeurant 167, rue du Hameau de Billy - 69620 LEGNY

Ces fonctions expireront en 2029 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne enfin tous pouvoirs au Représentant légal comme à tout porteur d'une copie certifiée du présent procès-verbal, aux fins d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et autres qu'il appartiendra, le Représentant légal étant spécialement habilité aux fins des insertions légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après rédaction et lecture, a été signé par les Membres du Bureau.

Le Président
Marc CORBI



Certifié conforme,
Le président

Les Scrutateurs
Marie MOLINA



Jean-Pierre HILD

